

## **Compte-Rendu réunion du Conseil Municipal du 12 Avril 2021**

Etaient présents : Mr BESSAC Alain, Maire,  
RIGAL Bernard 1<sup>er</sup> Adjoint, AMAR Fanny 2<sup>ème</sup> Adjointe,  
CIPRIANO Marlène, MOULY Louise, MOUTERDE Claire, CABRIT Philippe, REGOURD Pascal,  
VIVENS Bernard, LURINE Julien.  
Absent excusé : Mr LAURENS Guillaume  
Secrétaire : Mme AMAR Fanny a été désignée secrétaire de séance.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET COMPTES DE GESTION 2020**

Les Comptes Administratifs 2020 n'ont pas été votés car les Comptes de Gestion 2020 définitifs n'ont pas été reçus du Service de Gestion Comptable de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

### **VOTE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES – ANNEE 2021**

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants, ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

En vertu de l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020 n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances qui acte la suppression de la TH résidences principales pour les collectivités ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de fixer le montant des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

1/ Décide de fixer les taux suivants pour l'année 2021 :

- **Taxe Foncière Propriétés Bâties : 37,82 %**

Le taux de foncier de référence est égal au taux TFPB communal 2020 qui est de **17,13 %** + Taux Département (12) de **20,69 %**, soit pour la Commune un taux égal à **37,82 %**

- **Taxe Foncière Non Bâti : 72,87 %**

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

2/ Charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

#### **BP COMMUNE 2021**

Le budget prévisionnel Commune 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **350 501.00 € pour la section Fonctionnement** et à la somme de **376 846.49 € pour la section Investissement** et se décompose comme suit :

## SECTION FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES en €uros</b>		<b>RECETTES en €uros</b>	
Charges à caractère général	130 250,00	Atténuation de charges	3 200,00
Charges de personnel	132 700,00	Produits des services	25 000,00
FPIC	3 000,00	Impôts et taxes	178 932,00
Autres charges de gestion courante	42 240,00	Dotations/participations	83 964,00
Charges financières	6 720,00	Locations/produits divers	18 500,00
Dotations aux amortissements		Autres produits financiers	5,00
et charges exceptionnelles	6 935,00	Libéralités	900,00
Virement à section Investissement	28 656,00	Excédent	40 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>350 501,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>350 501,00</b>

## PROGRAMMES SECTION INVESTISSEMENT

<b>OPERATIONS</b>	<b>BUDGET PREVU en €uros</b>
Aménagement Bâtiments Communaux	50 000,00
Aménagement des points infos – Aire de repos	3 821,04
Travaux de chemins et places	15 000,00
Matériel informatique et logiciels	1 000,00
Signalisation routière	3 923,88
Cimetière	1 000,00
Réserve foncière	15 000,00
Mise en sécurité Village	50 000,00
Matériel technique	2 000,00
Réseaux Secs AYRES	34 048,00
Eclairage Public AYRES	15 000,00
Eclairage Public COMMUNE	15 000,00
Maison ROUQUETTE	100 000,00
Tracteur tondeuse	30 000,00
Mobilier urbain	5 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>340 792,92</b>

**Ce Budget Primitif Commune 2021 a été voté par 10 voix Pour**

### BP ASSAINISSEMENT 2021

Le budget prévisionnel Assainissement 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **67 748.26 € pour la section Fonctionnement** et à la somme de **71 336.20 € pour la section Investissement**.

**Ce Budget Primitif Assainissement 2021 a été voté par 10 voix Pour**

### BP LOTISSEMENT 2021

Le budget prévisionnel Lotissement 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **89 942.90 € pour la section Fonctionnement** et à la somme de **94 732.57 € pour la section Investissement**.

**Ce Budget Primitif Lotissement 2021 a été voté par 10 voix Pour**

---

## QUESTIONS DIVERSES

**Terrain LE MAL :** Monsieur le Maire propose de vendre un terrain communal Le Mal, actuellement cultivé par Mr Claude GARRIC : voir pour un éventuel échange de terrain avec lui.

**Opération Pais :**

C'est une opération lancée par l'institut occitan de l'Aveyron (IOA), relayée par l'IEO (institut d'études occitanes de Villefranche). Elle consiste à revaloriser la culture occitane dans le ségala par le biais de courts métrages sur des activités en lien avec la culture occitane. Cette opération cible les dynamiques occitanes contemporaines et n'est pas un retour vers le passé : profiter de cette opportunité pour organiser la construction d'un événement à l'arrivée de l'automne (four à pain, châtaignes, signalisation en occitan, pressée de pomme etc.).

**Rénovation éclairage public :**

Un audit a été réalisé par le SIEDA pour estimer la consommation en électricité et les économies possibles à réaliser.

**Tracteur tondeuse :**

Des commerciaux sont venus présenter 4 modèles de tracteurs tondeuse en vue de remplacer l'actuel : devis des ETS LAGARRIGUE retenu.

**ENERCOA :**

Rencontre avec des membres de la coopérative Ouest Aveyron qui vont nous faire une proposition sur l'éventuelle possibilité d'installations de panneaux photovoltaïques solaires sur nos bâtiments communaux. Possibilité de les rencontrer lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Diagnostics énergétiques :**

Courrier du SIEDA concernant les diagnostics énergétiques des bâtiments publics que nous avons demandés.

**Sécurisation du village :**

Présentation du plan de principe « Aménagement de Sécurité » établi par AVEYRON INGENIERIE, résumant le projet de sécurisation de la traversée du village : modifications apportées à ce projet, attente du document final.